

Remplacement : **le ministre crée le chaos pour mieux privatiser la gestion des remplaçants !**

Dans la majorité des départements, les IA-DASEN, sur consignes du ministre Blanquer, ont modifié ou modifient la gestion du remplacement des enseignants du 1^{er} degré, parfois du jour au lendemain !

Parfois, la gestion des ZIL est transférée des circonscriptions vers les DSDEN, générant une désorganisation des services, de nombreuses erreurs et un épuisement des personnels. Rappelons que de nombreux départements ont déjà perdu la distinction ZIL et BD ces dernières années, les remplaçants se retrouvant de fait plus flexibles.

Dans les Côtes-d'Armor, l'IA-DASEN va même jusqu'à créer un pôle de « e-remplaçants » pour la continuité pédagogique afin de pallier le manque de personnels à l'image du recteur de l'Académie de Nancy-Metz qui crée des brigades numériques de remplacement dans le second degré pour la rentrée 2022.

Dans 16 départements, la gestion est désormais basculée vers une start-up privée qui via son application Andjaro devient le sous-traitant des DSDEN en rentabilisant au maximum tous les remplaçants et les frais auxquels ils peuvent prétendre.

Finie donc la relation de proximité avec les secrétaires de circonscription qui connaissaient chaque remplaçant, place à l'algorithme déshumanisé loin d'être parfait... Rappelons que dans le cadre des ateliers du Grenelle, le ministre a affirmé vouloir généraliser Andjaro.

Le ministre privatise les services de gestion des remplaçants plutôt que de créer des postes !

Depuis quelques semaines, la presse se fait le relai de la propagande ministérielle vantant les mérites de cette gestion 2.0 privée qui viendrait résoudre toutes les difficultés auxquelles sont confrontés les personnels en termes de remplacement.

De qui se moque-t-on ? Pour améliorer le remplacement, le ministre crée-t-il les postes nécessaires ? Non !

Alors que, de nouveau, des milliers d'enseignants ne sont pas remplacés chaque jour, avec leurs élèves répartis dans les autres classes, la question centrale est celle du manque de personnels et notamment de remplaçants !

Et dans le même temps, le ministre ose nous ressortir la grosse ficelle de désorganisation des services pour mieux privatiser !

Le SNUDI-FO organise la résistance des personnels

Les personnels n'acceptent pas ces dégradations des conditions de travail et cette privatisation :

- en Haute-Garonne, alors que l'IA-DASEN tente le passage en force à la gestion par Andjaro, une intersyndicale SNUDI-FO, SNUipp FSU, SUD et CGT exige son retrait et lance une pétition en ce sens ;
- dans le Tarn, le SNUDI-FO et le SPASEEN-FO, syndicat FO des personnels administratifs de l'Education nationale, organisent la mobilisation, déposent des avis dans les instances pour le retrait d'Andjaro ;
- en Indre-et-Loire et en Côte-d'Or, le SNUDI-FO est à l'initiative pour obtenir l'abandon du transfert d'une partie de la gestion des ZIL vers la DSDEN ;
- dans le Gard, une motion des remplaçants exige l'abandon du pôle de remplacement fusionnant tous les remplaçants qui seront gérés en DSDEN.

Le SNUDI-FO est au côté des personnels pour obtenir satisfaction. Il exige :

- la création massive de postes notamment de remplaçants ;
- le maintien ou le retour de la distinction ZIL et BD effective ;
- le retour à la gestion par les services de l'Éducation Nationale de tous les remplaçants.

Revalorisation des ISSR : la FNEC FP-FO défend le pouvoir d'achat des personnels

Lors d'une audience au ministère du 18 mars, la FNEC FP-FO a rappelé qu'elle revendique sans relâche avec sa fédération générale de fonctionnaires, le dégel du point d'indice d'au moins 20 % pour compenser la perte de pouvoir d'achat.

En cette période d'augmentation sans précédent du prix de l'essence, et alors que le gouvernement a décidé de revaloriser de 10 % les frais de déplacement ce qui est encore tout à fait insuffisant, la FNEC FP-FO a exigé une augmentation significative de l'indemnité de sujétion spéciale de remplacement par la revalorisation du taux journalier moyen de l'ISSR, qui n'a pas été augmenté depuis de très nombreuses années.

Le ministère a dit entendre notre demande concernant l'ISSR. Elle est à l'étude pour vérifier sa faisabilité en raison du coût...

Montreuil, le 28 mars 2022